

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 21124 du 26 décembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1835618S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 21064 du 18 décembre 2018 (NOR : INTJ1834835S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2019 :

Fourel Tristan

NIGEND : 169675

NLS : 8025223

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2019 :

Descorps Arnaud

NIGEND : 314507

NLS : 8109727

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 décembre 2018.

*Le colonel, commandant par suppléance
la garde républicaine,
J.-M. GRIMAL*